



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E37353

VALABLE JUSQU'AU 14/11/2024

ÉDITÉ LE 20/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1976

Forme juridique : SARL

Capital : 22 867

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHALONS B307113472

Siret : 307 113 472 00038

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4400444

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 57502467

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 57502467

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2023

Raison sociale : SANIMENOU S.A.R.L.

50 AVENUE VICTOR HUGO
51800 SAINTE MENEHOULD

Téléphone : 03 26 60 87 01

Portable : 06 76 72 07 01

Site Internet :

E-mail : contact@sanimenou.fr

Responsabilité légale :

VAQUERO DAVID GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	15/11/2022
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	15/11/2022
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	15/11/2022
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	17/07/2020
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	02/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	02/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE REIMS
9 RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.